

Écoutez bien les gars! Écoutez bien!

Au lieu d'avoir des effets positifs, ce qui, je pense, est quand même l'intention du gouvernement, j'ai bien peur que Investissement Canada aura des effets néfastes sur l'économie du Canada. De mon côté, je crains davantage les effets catastrophiques que l'adoption de ce projet de loi pourrait avoir dans les provinces de l'Atlantique.

Une voix: Ne vous dépêchez pas tant!

M. Robichaud: Je ne suis pas pressé.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre!

M. Robichaud: Je continue, monsieur le Président.

● (1620)

[Traduction]

Le gouvernement dit qu'il laisse au secteur privé le soin de développer l'économie et de créer des emplois. Quand c'est possible, c'est parfait, mais en tant que représentants élus, nous avons le devoir de veiller à ce qu'il existe des mécanismes nous permettant d'observer, de réglementer et, à l'occasion, de contrôler certains investissements afin de garantir qu'ils aillent dans le sens des intérêts de notre nation. C'est précisément ce à quoi vise cet amendement. C'est pourquoi je l'appuie, monsieur le Président.

Notre gouvernement conservateur est la copie conforme de tous les gouvernements conservateurs. Il a peur de diriger; il a peur de protéger l'intérêt public. La parti libéral n'en a pas peur et n'en a jamais eu peur. Encore une fois, nous cherchons à faire ce qui sert le mieux le Canada et les Canadiens.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'aimerais faire quelques commentaires sur le projet de loi C-15, sur Investissement Canada. Comme mes collègues n'ont cessé de le répéter, nous sommes inquiets de voir ce projet de loi modifier si radicalement toute l'orientation de l'examen des investissements étrangers au Canada. Je pense que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que l'AEIE avait ses faiblesses et qu'elle aurait pu être améliorée, mais, d'une manière générale, elle allait dans la bonne direction. Elle avait pour but de protéger les intérêts des industries, des investissements et des emplois canadiens.

Nous sommes profondément convaincus que les Canadiens souhaitent contrôler leur propre destin et leur propre développement économique. Ils attendent du gouvernement une supervision qui contribuera au développement canadien en le facilitant, qui assurera la promotion du Canada et qui encouragera le plus possible les investissements canadiens. Cela ne signifie pas que nous n'ayons pas besoin des investissements étrangers et que nous ne les souhaitons pas, mais il est certain qu'il ne faudrait tout de même pas les accueillir dans le cadre d'une politique de la porte grande ouverte qui contribuerait à accentuer encore plus le caractère d'économie de succursale de notre économie actuelle.

Le projet de loi C-15 soustrait les nouvelles entreprises à tout examen, réservant celui-ci à la prise de contrôle de très grosses sociétés qui valent au-delà de 5 millions de dollars. Il est fort possible, par conséquent, que nos petites entreprises, notamment les petites sociétés innovatrices dans le secteur de la technologie de pointe, soient avalées par une multinationale étrangère, un monstre géant qui les intégrera et finira à les faire disparaître. Ces entreprises canadiennes quitteront le

pays et leur départ supprimera, bien sûr, des emplois au Canada.

Je m'intéresse beaucoup au groupe d'action pour l'emploi qui a parcouru le Canada d'un bout à l'autre. J'ai pris part à l'une de ses audiences en Colombie-Britannique. Je me rappelle entre autres les propos d'un consultant du secteur des mines. Il disait: «Nous avons compris dans notre secteur que le Canada doit bâtir sur ce qu'il fait de mieux; nous devons développer notre propre technologie». On a présenté divers mémoires concernant le virage technologique, dans lesquels les intervenants disaient ne pas souhaiter qu'on ouvre toutes grandes nos portes aux nouvelles technologies éminemment complexes en provenance des États-Unis, du Japon ou d'ailleurs, qui viendraient s'implanter automatiquement au Canada.

Les gens pensent que nous devrions mettre en valeur nos cerveaux, car nous en avons en quantité. Ils réclament davantage de recherche et de développement afin de mettre au point la technologie canadienne dans les secteurs des ressources et des communications et pour réaliser des projets économiques dont les Canadiens ont besoin, où ils excellent et dans lesquels nous avons beaucoup d'expérience. Le projet de loi C-15 a pour objet de saper ce développement et de ne pas aider les Canadiens à mettre en valeur leurs ressources, leurs entreprises et leurs investissements de façon créatrice.

Le débat porte actuellement sur l'objet de cette mesure, qui est ainsi conçu:

Reconnaissant qu'une augmentation du capital et que le développement de la technologie apporteront des avantages au Canada, la présente loi vise à encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois ainsi qu'à instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens afin de garantir ces avantages.

Ce sont là de belles paroles, mais comment être sûr que cela se fera sans aucune réglementation? Nous proposons dans notre amendement:

Qu'on modifie le projet de loi C-15, à l'article 2, en retranchant la ligne 7, page 1, et en la remplaçant par ce qui suit:

«logie, dans les conditions établies par le gouvernement, apporteraient des avantages au Canada.»

Autrement dit, nous estimons que nous avons parfois besoin de l'aide de la technologie étrangère, mais cette aide doit être appropriée et le gouvernement doit établir de quelque façon ce qui correspond aux intérêts supérieurs de notre pays, de nos travailleurs et de nos entreprises. Nous espérons que la Chambre appuiera notre amendement.

Dans le temps dont je dispose, je voudrais signaler que je suis tout particulièrement inquiet de l'invasion du domaine de la santé et des services sociaux par des sociétés et des investisseurs étrangers. Il y a un mouvement insidieux qui se dessine au Canada et qui s'est déjà implanté en Ontario. Je crains pour ma province, la Colombie-Britannique, et pour d'autres si ce précédent est établi. De plus en plus de grandes entreprises commerciales privées mettent le pied dans le domaine des foyers et soins de santé pour les personnes âgées et dans tout le secteur de la santé. Ces entreprises s'installent au Canada pratiquement comme des multinationales, et acquièrent et ouvrent des établissements privés de soins à but lucratif. C'est notamment là une chose que je voudrais que le gouvernement examine et sur laquelle il devrait avoir un droit de regard. Nous sommes très fiers de nos programmes de soins médicaux et de services sociaux au Canada parce qu'ils s'adressent à tout